

La mesure d'assistance

Vous vivez une difficulté?

**Vous voulez qu'un ou une proche
puisse communiquer avec diverses
organisations pour vous?**

La mesure d'assistance est pour vous!

Elle vous permet de faire reconnaître officiellement une ou deux personnes proches comme assistantes, sans avoir besoin de joindre chaque organisation individuellement pour les autoriser à être votre intermédiaire auprès d'organismes, de ministères, d'entreprises et de professionnels, comme des médecins, des travailleurs sociaux, des juristes et des comptables professionnels agréés.



Renseignez-vous!

[Québec.ca/mesure-assistance](https://Quebec.ca/mesure-assistance)
1 844 LECURATEUR (532-8728)

La mesure d'assistance

Une personne parmi vos proches vit une difficulté?

Vous souhaitez lui servir d'intermédiaire auprès de diverses organisations?

Vous aimeriez que votre statut d'assistant soit reconnu officiellement pour vous faciliter la tâche?

La mesure d'assistance est pour vous!

En une seule démarche, vous pourriez obtenir le statut d'assistant de votre proche afin d'agir comme intermédiaire auprès de différents tiers, comme des organismes, des ministères, des entreprises de service et des professionnels.



Renseignez-vous!

**Québec.ca/mesure-assistance
1 844 LECURATEUR (532-8728)**